Le bilan de compétences vous permet de **faire le point** sur l'ensemble de votre carrière professionnelle, d'**envisager une nouvelle orientation**, une expérience professionnelle ou de **consolider un projet professionnel.**

DÉCOUVREZ NOTRE ACCOMPAGNEMENT 100% PERSONNALISÉ !

DCRH
RESSOURCES HUMAINES

LE BILAN DE COMPÉTENCES

Faites le point sur votre avenir professionnel !

Consultants sur toute la France

CONTACTEZ-NOUS !

03.20.63.04.64

contact@dcrh.pro

SAS DCRH

Siège social : 8 Rue des verts prés

59700 Marcq en Baroeul

ACCÈS NON CONFORME PMR, LES FORMATIONS SERONT DISPENSÉES EN ESPACE DE COWORKING (CONFORME PMR) TOUTE DEMANDE DE FORMATION PROVENANT D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP SERA PRISE EN COMPTE SUR ÉTUDE DE LA FAISABILITÉ.

DCRH
RESSOURCES HUMAINES

POUR QUI ?

Tous publics actifs :

- Salarié
- Demandeur d'emploi
- Salarié du public ou du privé

Nous vous aidons pour **toutes les démarches administratives, du financement au montage de votre dossier.**
DCRH vous accompagne **tout au long de votre bilan.**

LA DURÉE DU BILAN EST VARIABLE DE 16 À 24 HEURES. NOTRE CONSULTANT DÉFINIT LA MEILLEURE DURÉE SELON VOTRE PROJET.

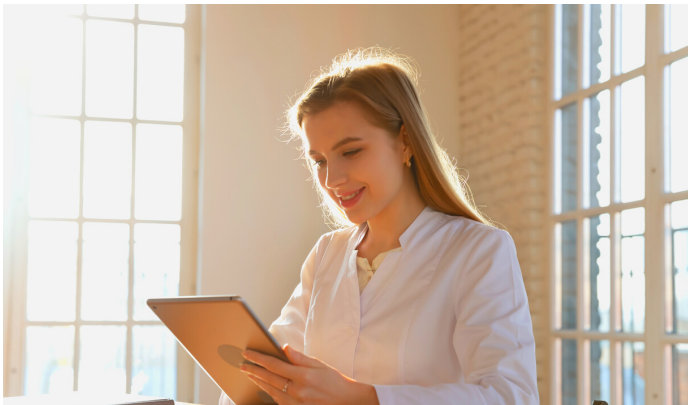

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

PHASE PRÉLIMINAIRE

- Présentation du bilan de compétences, la méthodologie et les outils utilisés

- Identifier vos attentes, vos besoins et vos objectifs

PHASE D'INVESTIGATION

- Identifier vos valeurs, vos centres d'intérêts et vos motivations

- Repérer vos ressources personnelles et professionnelles

- Analyser les contextes de travail qui vous conviennent

PHASE DE CONCLUSION

- Valider votre document de synthèse du bilan

- Définir un plan d'action

PHASE DE SUIVI

- 3 à 6 mois plus tard, nous reprenons contact avec vous, afin d'échanger sur l'avancement de votre projet

Pour plus d'informations, contactez nous !

BR_BC_BBDC001
V3 : 18/01/2024